

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

467^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 13 janvier 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2014-01-001

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption des procès-verbaux de l'assemblée de consultation du 2 décembre 2013, la séance ordinaire du 2 décembre 2013, de la séance extraordinaire du 4 décembre, de même que celle du 16 décembre 2013

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie des procès-verbaux des séances mentionnées en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2014-01-002

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de l'assemblée de consultation du 2 décembre, de la séance ordinaire du 2 décembre, de la séance extraordinaire du 4 décembre, de même que celle du 16 décembre 2013 soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée.

4. Affaires découlant des procès-verbaux de l'assemblée de consultation du 2 décembre 2013, la séance ordinaire du 2 décembre 2013, de la séance extraordinaire du 4 décembre, de même que celle du 16 décembre 2013

5. Administration générale

5.1 : Dépôts de statistiques

5.1.1 : Consommation électrique

5.1.2 : Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

5.2 : Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois de décembre.

Une correspondance a été ajoutée, soit une lettre adressée à la mairesse par la Mutuelle des municipalités du Québec informant que la municipalité recevra une ristourne de 3 186 \$ pour l'exercice financier de 2013.

5.3 : Adoption des comptes

2014-01-003

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 253 789.69 \$.

Liste des comptes payés 100 696.18 \$;

Liste des comptes à payer 86 875.37 \$;

Liste des salaires (3 semaines) 66 218.14 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

5.4 : Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois de novembre sont de 83 882.21 \$ et décembre 2013, 398 785.39 \$.

5.5 : États financiers des revenus et dépenses au 31 décembre 2013

Les états financiers des revenus et dépenses au 31 décembre 2013 seront transmis par courriel durant le mois de janvier à tous les membres du conseil municipal.

5.6 : Engagement à la comptabilité

CONSIDÉRANT la nécessité d'engager une personne en comptabilité à titre contractuelle pour combler les retards dans ce travail ;

CONSIDÉRANT l'expérience à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade de la personne qui sera recommandée par le directeur général ;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général d'engager madame Julie Trépanier, CPA, CGA, à titre contractuelle (min. 1 journée par semaine) ;

2014-01-004

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que madame Julie Trépanier soit engagée tel que stipulé ci-dessus.

Adoptée.

5.7 : Club de gymnastique Les Gymnatech

2014-01-005 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité de refuser la demande de don faite par Les Gymnatech.

Adoptée.

5.8 : Abrogation de la résolution numéro 2013-04-118

2014-01-006 CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution numéro 2013-04-118, il était spécifié que l'Association des pourvoyeurs devait fournir des états financiers vérifiés se terminant le 30 avril 2014 par une firme de comptables agréés;

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'abroger ladite résolution

Adoptée.

5.9 : Commandite à l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc.

CONSIDÉRANT la demande de commandite de l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc. pour la saison 2013-2014 ;

2014-01-007 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'accepter de verser un montant de 8 000 \$ pour la prochaine saison ;

QUE les états financiers se terminant au 30 avril 2014 avec avis aux lecteurs soient transmis à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

5.10 : Contributions 2014

2014-01-008 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires comme contributions aux organismes suivants pour l'année 2014 :

2 014

02 59000 970 : Contributions organismes

Centre d'action bénévole	400,00 \$
Fonds comm. Des Chenaux	200,00 \$
Fondation Foyer La Pérade	100,00 \$
Buisson Ardent	400,00 \$
FADOQ	1 000,00 \$
Buffets Micheline (gâteau Fête nationale/Foyer)	80,00 \$
	2 180,00 \$

02 62200 959 : Contributions financières

Association des pourvoyeurs	8 000,00 \$
Symposium	1 000,00 \$
Société d'histoire	646,00 \$
Calvaire	7 000,00 \$
Fabrique (solidifier poutres + guides)	2 000,00 \$

ZIP les 2 Rives	25,00 \$
Épluchette de blé d'inde	200,00 \$
Bureau d'information touristique	12 000,00 \$
	30 871.00 \$

02 70190 959 : Politique familiale

Politique familiale MRC	5 829,00 \$
-------------------------	-------------

Grand total **38 880.00 \$**

Adoptée.

5.11 : Compte de dépenses

CONSIDÉRANT que l'ancien maire de la municipalité a présenté un compte de dépenses de 1 569.74 \$;

CONSIDÉRANT qu'un acompte de 1 500.00 \$ lui a été versé en date du 18 avril 2013;

2014-01-009

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'accepter le compte au montant de 1 569.74 \$ et de lui verser la différence non payée, soit 69.74 \$

Adoptée.

6. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : conséquence de l'engagement d'une comptable par rapport aux employés du bureau, avis aux lecteurs, politique de dépenses, subventions versées à l'Association des pourvoyeurs.

7. Honoraires professionnels

CONSIDÉRANT qu'il y a deux dossiers importants à régler et que la municipalité a besoin des conseils d'un avocat spécialisé en affaires municipales;

2014-01-010

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que la municipalité retienne les services de maître André Lemay qui viendra sur place pour prendre connaissance des deux situations et faire les recommandations nécessaires aux membres du conseil.

Adoptée.

8. Travaux – Chemin Rapide Nord

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions par invitation et que la municipalité n'a reçu aucune soumission ;

De plus, le Ministère de la Sécurité publique demande une étude géotechnique, une servitude, ainsi qu'une autorisation du Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs. Certains membres du conseil rencontreront les propriétaires de l'endroit où seront exécutés les travaux. Ce sujet est reporté à la séance du 3 février 2014.

9. Fauchage des abords de routes du Ministère du Transport

2014-01-011 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à signer le contrat de fauchage des abords des routes jusqu'au fossé appartenant au ministère des Transports du Québec pour les années 2014-2015-2016 au montant de 1 026.88 \$ par année.

Adoptée.

10. Protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade

2014-01-012 CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna est échu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade souhaite renouveler l'entente pour une période d'un an, soit pour la saison 2013 et 2014 au montant de 270 \$ par utilisateur;

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à faire parvenir le projet du protocole d'entente aux municipalités dont les jeunes utilisent l'aréna;

QUE la mairesse et le directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les protocoles d'entente entre les municipalités qui ont accepté de s'impliquer financièrement aux frais d'opération de l'aréna de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

11. Demandes

a) Association des pourvoyeurs

2014-01-013 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité de louer le centre récréatif les 24-25 janvier prochains au taux de 5.82 \$ par jour, taxes incluses.

Adoptée.

b) AQDR des Chenaux

2014-01-014 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Diane Aubut et résolu à l'unanimité de mettre gratuitement à la disposition de l'Association québécoise de Défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, la salle du centre communautaire le 21 février prochain.

Adoptée.

12. Bulletin des Chenaux

2014-01-015 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse à signer le contrat de diffusion entre la municipalité et le Bulletin des chenaux au montant de 700.00 \$

Adoptée.

13. Ordinateur et imprimante (bibliothèque)

2014-01-016

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition d'une nouvelle imprimante pour la bibliothèque municipale au coût de 297.50 taxes incluses.

Adoptée.

14. Autres sujets

a) Société de Développement Économique

CONSIDÉRANT que par la résolution numéro 2013-08-243, la municipalité avait autorisé les crédits nécessaires au montant de 5 000 \$ pour la fabrication de panneaux publicitaires et pamphlets pour promouvoir le développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT que le personnel de la municipalité n'a pas le temps pour préparer ces pamphlets et panneaux publicitaires;

2014-01-017

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de mandater la Société de Développement Économique pour effectuer ce travail.

Adoptée.

b) Projet PIQM-MADA

2014-01-018

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité que la municipalité présente un nouveau projet pour la revitalisation du terrain de pétanque municipal dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités - Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) et s'engage à payer la part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue dudit projet.

Adoptée.

c) Projet Faubourg

Le conseiller Francis Perron suggère de répondre aux promoteurs Faubourg du Tremblay suite au dernier courriel transmis à la municipalité.

15. Rapport de comité

Le conseiller Francis Perron fait des commentaires concernant le dernier tournoi atome et recommande de remercier les personnes qui ont donné des jeux qui sont installés dans la grande salle de l'aréna.

Le conseiller Adam Perreault informe que l'assemblée générale annuelle de la SDE aura lieu le 12 février prochain et qu'il y a 3 postes vacants à combler.

La conseillère Germaine Leboeuf suggère une rencontre avec le Ministère du Transport du Québec dans le cadre de la revitalisation des entrées de Sainte-Anne-de-la-Pérade (Marché Métro et face à l'église).

La mairesse Diane Aubut informe du lancement de la Politique familiale mercredi le 5 février prochain.

16. Période de questions

L'agent de développement, Réjean Rioux, informe que le tirage des prix pour le lancement de la Politique familiale a eu lieu en décembre dernier;

Il informe que lors de l'assemblée générale de la SDE, les membres seront réduits de dix à neuf.

17. Clôture de la séance

2014-01-019

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20h33.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse